

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES INCLUSIVES
(PRODEFI)**

**Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt N°10/CPMP/AGRICULTURE/PRODEFI/2022
(Recrutement de Consultant : Bureau d'études)**

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché révisé du PRODEFI, publié sur le site Beta conseils depuis le 15/11/2022.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un Don du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour s'attacher les services d'un consultant chargé de la conduite de l'étude technique d'un marché aux légumes à Kaédi.

L'amélioration des conditions de commercialisation des productions légumières et l'accès des maraîchers(ères) aux marchés régionaux s'inscrivent dans les priorités du PRODEFI. Le projet prévoit de construire un marché aux légumes à Kadi pour booster le développement du commerce des légumes dans cette agglomération à fort potentiel de production maraîchère.

Les prestations du Consultant dans le cadre de la mission devraient permettre, entre autres, de :

- Elaborer les esquisses, schémas, et plans techniques de l'infrastructure à réaliser et les faire valider par les instances techniques du projet ;
- Elaborer les APS et les APD ainsi que le dossier d'exécution de l'infrastructure commerciale en prévision de l'établissement du DAO ;
- Concevoir le DAO sur la base des éléments techniques ressortis de l'étude ;
- Appuyer, si nécessaire, l'UGP dans la passation du marché de recrutement de l'entreprise de travaux, notamment en matière d'évaluation des offres.

L'Unité de Gestion du PRODEFI invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées (référence de prestations similaires, expérience dans des missions similaires)

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Expérience générale: 40 points
- Expérience spécifique: 60 points

Le but de cet avis est la constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode SFQC.

Le Consultant devra mobiliser une équipe comprenant au moins : (i) un Ingénieur Génie Civil; (ii) Un technicien de bâtiment; et (iii) un dessinateur. Aucun CV n'est demandé à cette étape puisque le personnel ne sera pas évalué.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une lettre de candidature ;
- Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;
- Les attestations de bonne fin délivrées par les clients (toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération) ; et
- Un acte de groupement, le cas échéant.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22/12/2022 à 12h00 GMT : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture), Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2ème étage Nouakchott-Mauritanie.

Le Coordinateur du PRODEFI
Abdelkader MOHAMED SALECK